

Les aides et les droits : comment les trouver, comment s'y retrouver ?

Le handicap, la maladie, plonge aussi les aidants familiaux dans des « mondes » administratifs et financiers dans lesquels il faut savoir se retrouver et auxquels ils doivent faire face.

Les aidants ne connaissent pas toujours leurs droits et les démarches nécessaires, ou les confondent avec ceux des personnes aidées.

La formation vise à donner des repères sur les dispositifs d'aide existants, d'identifier les ressources locales mobilisables et de partager des « trucs et astuces » avec d'autres aidants familiaux.

OBJECTIFS

Identifier ses besoins en tant qu'aidant familial et les différencier de ceux de la personne aidée.

Repérer les différentes aides existantes, les décrypter et apprendre à les mobiliser.

METHODES :

Une méthode participative qui croise les expériences et les savoirs.

Outils : mises en situation, travaux de groupes, échanges d'expériences...

CONCEPTION-ANIMATION :

Co-animation par un binôme professionnel formateur et aidant familial-pairformateur.

DUREE :

7 heures

PROGRAMME

Définitions juridiques de l'aidant familial et du proche aidant.

Les aides directes à l'aidant familial

Les congés (solidarité familiale, parental, de proche aidant)

La formation

La retraite

Le répit, les dispositifs existants.

Les aménagements du temps de travail (aménagement d'horaires, temps partiel...)

La rémunération et le dédommagement.

La protection sociale de l'aidant.

Les relais et services d'accompagnement.

Les mesures en discussion, l'actualité législative.

Les aides pour la personne aidée (aides indirectes à l'aidant familial)

Les différentes allocations (PCH, AAH).

Les aménagements (domicile, véhicule...).

Les aides humaines (rémunération et dédommagement)

La protection juridique.

Les thèmes seront développés en fonction des préoccupations des participants.